



**Monsieur le Directeur académique  
des services de l'Éducation nationale  
du Gard**

Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale (DSDEN du Gard)  
58 rue Rouget-de-L'Isle  
30031 NÎMES Cedex 1

Nîmes, le 08 avril 2026

Réf. : VB/PED/AN 2026.002

Monsieur le directeur académique,

A la suite de notre réunion du jeudi 2 avril dernier, nous tenons à réitérer ce jour notre désaccord profond sur le projet de fermeture de 18 classes à Nîmes. Pour ces raisons, nous tenons à vous réaffirmer notre engagement aux côtés des parents d'élèves et de la communauté éducative mobilisés contre ces fermetures.

Le département du Gard est l'un des plus pauvres de France, et la ville de Nîmes compte plus de 40 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté ce qui représente près de la moitié des enfants scolarisés.

L'éducation, par l'apprentissage des savoirs, est le levier majeur de l'émancipation de notre jeunesse. L'école est également l'écrin d'une sociabilisation apaisée, de l'ouverture à l'autre, et de la confiance en soi. Or, les études, y compris celles de la Chambre régionale des Comptes dont l'objectif principal est la rationalisation des coûts et dépenses au regard des politiques publiques, démontrent que le nombre réduit d'élèves par classe amoindrit considérablement les inégalités et favorise la réussite scolaire de tous les enfants.

La baisse démographique du territoire nîmois, si elle est réelle et préoccupante, est un vrai enjeu dans le projet municipal et le développement des politiques publiques à mettre en œuvre. Mais l'ambition que nous portons à l'enfance et aux questions d'éducation implique de considérer la réussite comme un projet d'avenir. Et nous ne pouvons imaginer l'appréhender par le seul biais d'une gestion comptable qui s'appuie sur des ratios.

Le dédoublement des classes étendu à l'ensemble des niveaux dans l'élémentaire est une des solutions qui répond à cette ambition ; au niveau national, comme à Nîmes.

C'est à ce titre que nous renouvelons notre demande de maintien de l'ensemble des classes existantes dans les 83 écoles de la Ville et proposons de porter, à vos côtés, une réflexion sur le programme de réussite solidaire qui doit conduire l'ensemble de nos enfants à s'épanouir dans leur parcours scolaire et entrer, en confiance, dans la vie professionnelle.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de notre considération.

**Vincent BOUGET**  
Maire de Nîmes

**Pierre-Edouard DETREZ**  
Adjoint à l'éducation et à la réussite scolaire